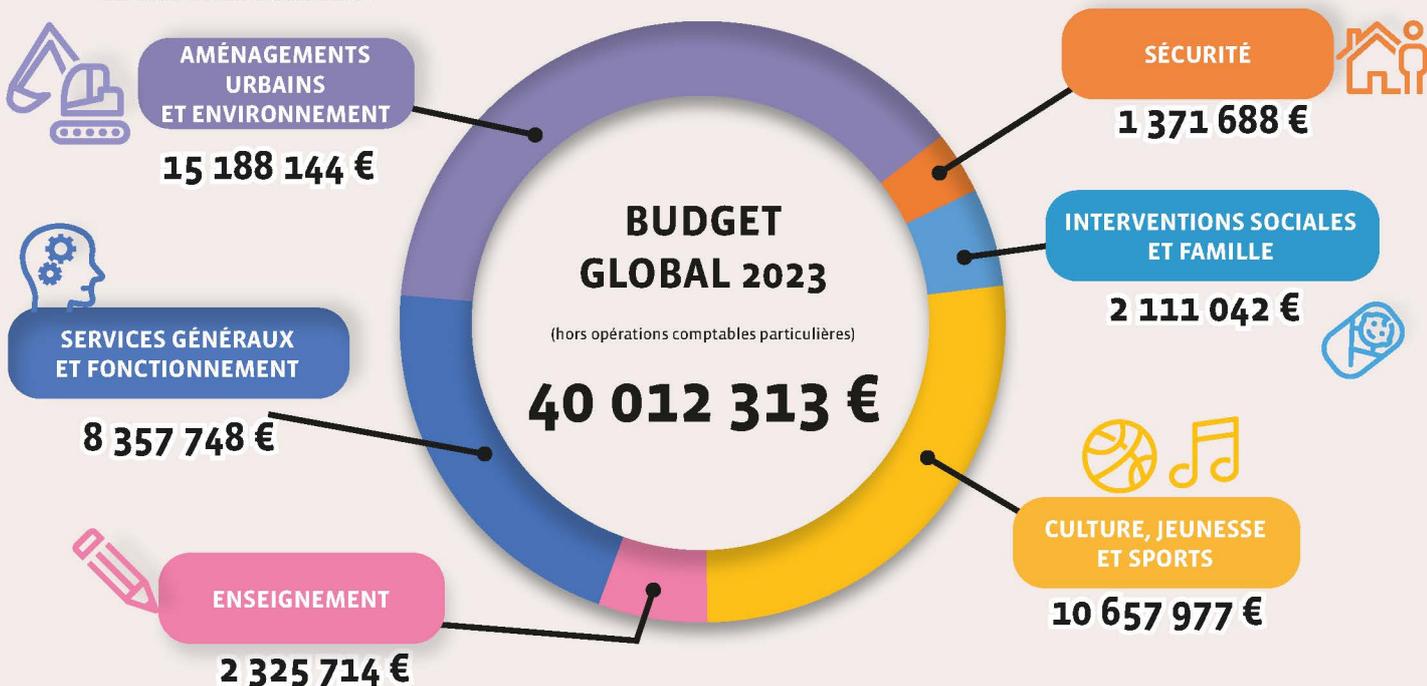
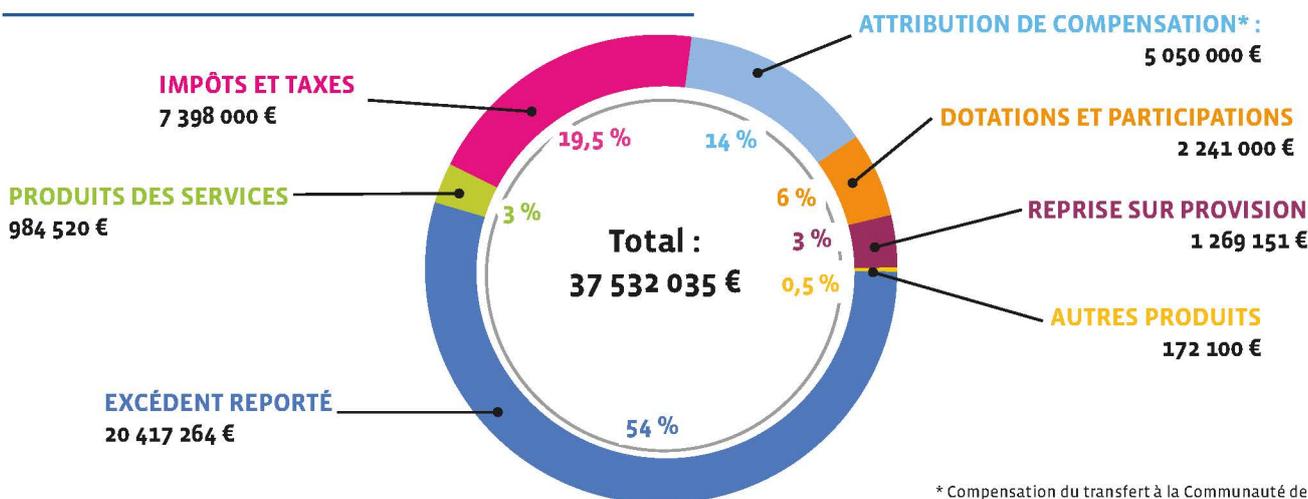


Le budget 2023 de la Ville d'Obernai

Ce que la Ville consacre à l'action publique par domaine, à la fois en fonctionnement et en investissement :

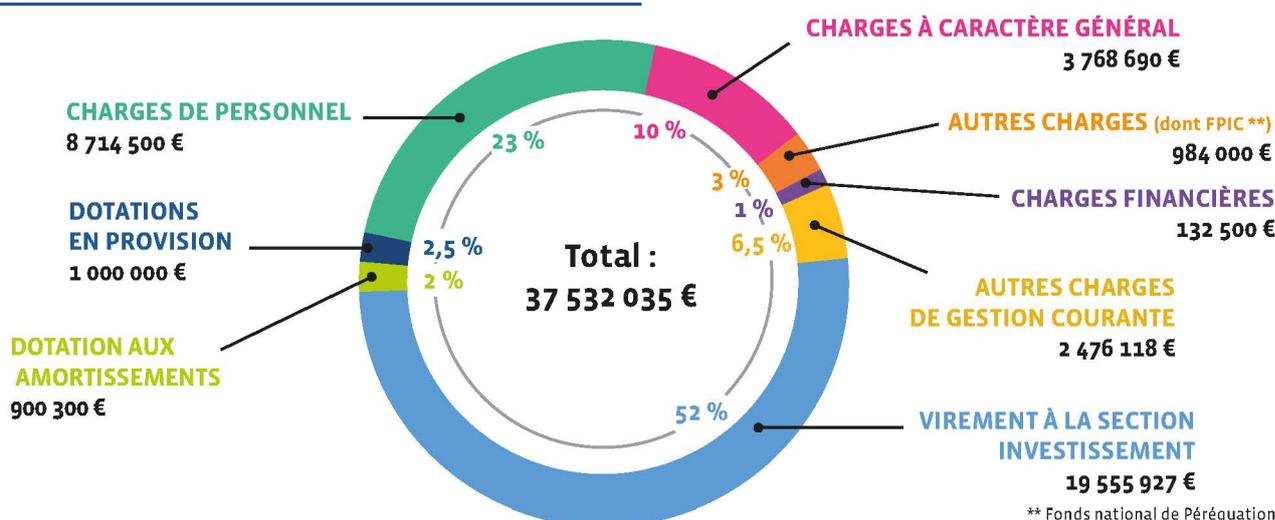


Recettes de fonctionnement



* Compensation du transfert à la Communauté de Communes de la fiscalité professionnelle

Dépenses de fonctionnement



** Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

Interview de Robin Claus

Quelles sont les principes du Budget 2023 ?

Nous avons trois objectifs constants depuis des années : la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le désendettement de la Ville et poursuivre une dynamique d'investissements.

Quels sont les projets d'investissement pour Obernai et ses habitants en 2023 ?

2023 sera une année exceptionnelle par le nombre et l'ampleur des projets portés : 18 millions d'euros vont être investis avec notamment la poursuite des travaux de restauration de la Léonardsau. Nous allons également accélérer dans le domaine de la transition écologique avec notamment la 2^{ème} phase du Plan vélo, l'installation d'ombrières photovoltaïques au parking du Groupe scolaire Europe ou encore les travaux dans les écoles. Enfin, nous continuerons à investir pour l'amélioration du cadre de vie avec la restructuration des aires de jeux du Parc de Hell ou le réaménagement du Centre socio-culturel Arthur Rimbaud.

Qu'en est-il du désendettement de la Ville ?

La bonne gestion dont ont fait preuve les Municipalités successives depuis 18 ans nous a permis de désendetter de la Ville tout en investissant et en augmentant les services aux habitants.

Comment la Municipalité maîtrise-t-elle les dépenses de fonctionnement ?

Dans cette période de forte inflation, nous faisons en sorte d'être toujours plus vigilants aux dépenses. Ainsi, l'extinction nocturne de l'éclairage public nous a permis de faire plusieurs dizaines de milliers d'euros d'économies. Ces économies, faites là où elles sont possibles, nous permettent de garder un niveau d'engagement fort : 1 087 000 € seront versés aux organismes paramunicipaux et aux associations en 2023, sans compter l'aide logistique de la Ville apportée lors des manifestations ou les mises à disposition de locaux municipaux.



Robin Claus

ADJOINT AU MAIRE
délégué aux Finances, au Budget,
au Numérique et
à l'Organisation Générale
Conseiller d'Alsace



Les investissements en 2023



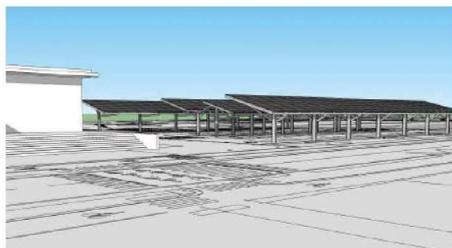
Installations sportives
670 000 €



Aires de jeux du Parc de Hell
800 000 €



Plan vélo - tranche 2 (part Ville) :
4 000 000 €



Ombrières photovoltaïques au
Parking du groupe scolaire Europe
900 000 € (1^{ère} tranche)



Investissement dans les écoles
(Freppel) : 1 100 000 €



Domaine de la Léonardsau :
4 518 000 €

La Ville d'Obernai soutient la vie associative

Associations sportives, de loisirs,
culturelles et scolaires

180 000 €

Centre Communal d'Action Sociale

250 000 €

Comité des fêtes



55 000 €

Square des Petits



33 000 €

Obern'Aide



24 000 €

13^e Sens Scène & Ciné



320 000 €

Centre Arthur Rimbaud



225 000 €

= 1 087 000 €

VERSÉS AUX ORGANISMES PARAMUNICIPAUX
ET AUX ASSOCIATIONS